CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E91673** **VALABLE JUSQU'AU** **10/06/2027**

ÉDITÉ LE 04/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/12/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES 493 410 492 RCS

Siret : 493 410 492 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5420363

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 308271091803

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 308271091803

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : DORE TECHNIBOIS

1 LANDE DE BELLEVILLE
ZONE ARTISANALE DE BELLEVILLE
56800 CAMPENEAC

Téléphone : 02 97 93 41 69 **Fax :**

Portable : 06 95 37 06 69

Responsabilité légale :
LEPROVOST DE SAINT JEAN STEPHANE CO-GÉRANT / LEPROVOST DE SAINT JEAN BENOIT CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.dorebois.fr

E-mail : dorebois3@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 343 426 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/05/2026 14:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E91673** **VALABLE JUSQU'AU** **10/06/2027**

ÉDITÉ LE **04/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/12/2006
Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES 493 410 492 RCS

Siret : **493 410 492 00018**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5420363

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 308271091803

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 308271091803

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **DORE TECHNIBOIS**

1 LANDE DE BELLEVILLE
ZONE ARTISANALE DE BELLEVILLE
56800 CAMPENEAC

Téléphone : 02 97 93 41 69 **Fax :**
Portable : 06 95 37 06 69

Site Internet : http://www.dorebois.fr
E-mail : dorebois3@gmail.com

Responsabilité légale :
LEPROVOST DE SAINT JEAN STEPHANE CO-GÉRANT / LEPROVOST DE SAINT JEAN BENOIT CO-GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	22/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	11/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/05/2026 14:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.